10/05/2021 Le Monde

Suppression de l'IGAS : la diversité des profils et des parcours est essentielle à l'exercice de nos missions

Alors que le gouvernement prévoit de supprimer l'inspection générale des affaires sociales, un collectif de 131 de ses membres rappelle que ce travail nécessite « un cadre professionnel qui expose le moins possible aux pressions »

e la réforme de la fonction publique qui sera présentée en conseil des ministres le 26 mai, c'est la suppression de l'ENA qui a retenu toute l'attention. Mais un autre aspect moins débattu mérite d'être porté à la connaissance de nos concitoyens : la suppression des trois corps d'inspection générale interministérielle que sont l'inspection générale de l'administration (IGA), l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'inspection générale des finances (IGF). De ces inspections, plusieurs médias ont véhiculé ces dernières semaines une image erronée, à la fois de leurs membres et du travail qui y est réalisé.

En tant que membres de l'IGAS, nous voulons rectifier cette représentation car les sujets dont nous traitons, santé, protection sociale, travail, emploi, pauvreté et discriminations, touchent l'ensemble de nos concitoyens. Parmi tant d'autres, deux exemples récents l'illustrent. Le congé de paternité d'abord : c'est sur la base d'un rapport produit par l'IGAS, en 2018, que le gouvernement a décidé l'allongement du congé de paternité, avancée sociétale majeure pour nos concitoyens. Citons aussi l'inspection menée sur une association qui aide de jeunes autistes, dont les conclusions équilibrées ont inspiré le film *Hors normes*, d'Olivier Nakache et Eric Toledano.

Notre métier d'inspecteur a comme exigence première d'établir la vérité des faits. Cette vérité, nous voulons aussi la rétablir pour dire qui nous sommes, avec rigueur et précision. Le cliché d'un jeune homme de 25 ans fraîchement sorti de l'ENA, déconnecté des réalités et qui utilise l'inspection comme tremplin vers une carrière dans le privé est un fantasme qui ne résiste pas à l'épreuve des faits. L'IGAS est une inspection plurielle dans son recrutement et sa composition.

Proximité au terrain

Des jeunes de 25 ans fraîchement sortis de l'ENA ? L'âge moyen d'entrée dans le corps de l'IGAS est de 38 ans. Près de la moitié des membres de l'IGAS ne sont pas ce que l'on appelle des « sorties ENA », à savoir des personnes qui ont rejoint l'IGAS juste après avoir fait l'ENA, mais elles l'ont intégrée en cours de carrière (médecins, inspecteurs du travail, pharmaciens, ingénieurs, directeurs d'hôpital...). En outre, parmi les « sorties ENA », la moitié a plusieurs expériences professionnelles préalables à son actif avant de rejoindre l'IGAS. Une inexpérience toute relative donc. Des hommes ? Les « sorties ENA » qui ont rejoint l'IGAS ces dix dernières années sont majoritairement des femmes (53 %). La parité est une valeur dont nous sommes fiers.

Déconnectés des réalités ? Au cours de ses cinquante années d'existence, l'IGAS a fait de sa proximité au terrain et de l'écoute des usagers sa marque de fabrique. De nombreuses illustrations en sont d'ailleurs données dans *Histoire des politiques sociales. 30 ans d'expertise de l'IGAS*, un ouvrage collectif qui vient de paraître aux Presses de l'EHESP (240 pages, 32 euros).

Et comment pourrait-il en être autrement ? Pour nos missions, de Mayotte à Saint-Denis en passant par la Creuse, nous nous rendons partout où c'est nécessaire, dans des associations, des maisons de retraite, des hôpitaux ou des crèches. Nous sommes aux prises avec des sujets cruciaux pour l'avenir de notre pays comme la protection de l'enfance maltraitée.

Un tremplin vers une carrière dans le privé ? Moins de 4 % des membres de l'IGAS sont partis définitivement dans le privé. Il s'agit parfois d'entreprises mais souvent de caisses de sécurité sociale, de mutuelles ou d'associations. N'ayons pas peur des mots : nous revendiquons le titre, peut-être désuet, de serviteurs de l'Etat, du service public et de la protection sociale.

Indépendance de jugement

10/05/2021 Le Monde

Venons-en à ce qui nous importe le plus, la mission qui nous est confiée : celle d'évaluer les politiques sociales et d'éclairer les décideurs publics, bien sûr, mais aussi les acteurs du social (monde associatif, syndicats, collectivités...) dans le sens de l'intérêt général. Notre objectivité et notre indépendance de jugement nous permettent de réduire les conflits, de rétablir un dialogue et de la confiance, de réconcilier des positions divergentes autour de diagnostics partagés et de propositions librement exprimées. Les conditions d'exercice de ces missions doivent être préservées.

Il faut le rappeler, être inspecteur, c'est avant tout un métier. Un métier qui requiert des compétences ad hoc pour mener des investigations et établir des preuves, compétences longues à acquérir. Un métier qui nécessite aussi une expertise approfondie du champ social et sanitaire. Sur ce plan, la diversité des profils et parcours est essentielle à l'exercice de nos missions.

A titre d'exemple, dans le seul champ de la santé, les trois quarts de nos missions mobilisent des compétences spécifiques (médecins, pharmaciens, cadres de santé, ingénieurs sanitaires). Car que serait l'IGAS, par exemple, sans ses médecins ? Il ne faudrait pas qu'à l'avenir disparaisse cette diversité de compétences de l'IGAS. Or, c'est la perspective d'un engagement long, et pas seulement d'un poste à durée déterminée, qui incite ces profils à réorienter leur parcours vers l'inspection, et ce souvent sans possibilité de retour dans leur métier d'origine.

Porter des constats utiles nécessite enfin le respect de règles déontologiques, une capacité à faire preuve de discernement et de sens critique, et un cadre professionnel qui expose le moins possible aux pressions, divers rapports l'ont montré (Mediator, Dépakine...). Or, cette liberté d'appréciation requiert des garanties statutaires, telles que celles qui existent aujourd'hui pour les membres de l'IGAS.

Pour l'intérêt que nous portons à notre métier, mais surtout pour notre volonté de servir au mieux l'intérêt général, nous sommes prêts à contribuer aux réflexions en cours afin de porter cet idéal.

Collectif de 131 membres de l'inspection générale des affaires sociales